

PROCÈS-VERBAL DE LA 31^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Tenue le mercredi 22 mai 2019, de 10h00 à 12h00, salle M-1010 du Pavillon Lassonde
de l'École Polytechnique

Ordre du jour	Membres du bureau de l'AREP
1. Ouverture de l'Assemblée	Roger Martin, président
2. Adoption de l'ordre du jour	Bruno Detuncq, vice-président
3. Procès verbal de la 30 ^e Assemblée générale	Claire Biron, trésorière
tenue le 16 mai 2018	Doris McNeil, secrétaire
a) Adoption	Céline Lemire, conseillère
b) Affaires en découlant	René Archambault, conseiller
4. Rapport du président	André Maheux, président sortant
5. Décarbonation et investissements éthiques :	
présentation de Bruno Detuncq	
6. Rapports du trésorier et du vérificateur	
7. Élections	
a) Au poste de président	
b) Au poste de secrétaire	
c) Nomination au poste de vérificateur	
d) Comité de retraite : recommandation au	
poste de représentant au Comité de retraite	
sans droit de vote	
8. Nouveaux membres et personnes retraitées	
décédées, 1 ^{er} mai 2018 au 30 avril 2019	
9. Comité de retraite	
a) Rapport du Comité par le président,	
Monsieur Dominic Cappe	
b) Période de questions	
10. Présentation du Directeur de l'administration et	
des ressources, Monsieur Steven Chamberland	
11. Période de questions	
12. Clôture de l'assemblée	

1. Ouverture de l'assemblée

Le président de l'AREP, Roger Martin, ouvre l'assemblée à 10h10 et souhaite la bienvenue à la soixantaine de membres présents. Il souligne particulièrement la présence des nouveaux membres. Il signale également que Bruno Detunq, vice-président, a passé de nombreuses heures avec une personne du Service informatique afin de rendre fonctionnelle la retransmission sur Internet de l'assemblée générale. En ce moment, une personne serait branchée à distance.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président apporte deux modifications à l'ordre du jour présenté :

- 1) Au point 7 d) il faut lire : Comité de retraite : recommandation au poste de membre du Comité de retraite sans droit de vote ;
- 2) Au point 10, il faut lire : Présentation du Directeur de l'administration et des ressources, Monsieur Steven Chamberland.

Suite à ces modifications, il est proposé par Robert Vinet et appuyé de Arthur Yélon « *d'adopter l'ordre du jour tel que modifié* ».

Adopté à l'unanimité.

3. Procès verbal de la 29^e Assemblée générale tenue le 16 mai 2018

Les membres ont eu l'occasion de prendre connaissance du procès-verbal qui leur a été envoyé il y a deux semaines.

3.1 Adoption

Aucune correction ou commentaire n'étant apporté, il est proposé par Pierre Carreau et appuyé de Lucette DeGagné « *d'adopter le procès-verbal de la 30^e Assemblée générale tel que rédigé* ».

Adopté à l'unanimité.

3.2 Affaires découlant

Les sujets traités dans le procès-verbal se retrouvent soit dans l'ordre du jour de la présente réunion, soit dans le rapport du président. Ils seront donc repris et discutés plus tard.

4. Rapport du président

À l'aide de diapositives, le président présente les principaux éléments de son rapport :

- *Les activités organisées pour les membres :*

- *Le 4 septembre 2018 :* la partie de golf organisée grâce à l'initiative de Lucette DeGagné a réuni une douzaine de golfeurs/golfeuses et une vingtaine de participants/participantes pour le souper;
- *Le 5 décembre 2018 :* le dîner de Noël, qui s'est tenu dans un restaurant près des Galeries d'Anjou, a accueilli de nombreux participants (plus de 60 personnes) et le nombre augmente d'année en année. Le président invite les membres à participer à cette activité, en particulier les nouveaux membres, qui auront la chance de retrouver d'anciens collègues de travail ;

- *malheureusement*, il n'y a pas eu d'autre activité. Il en faudrait plus mais il faudrait également de nouvelles idées et des membres volontaires pour organiser les activités. La tentative d'organiser une sortie dans une « cabane à sucre » a échoué en 2019 parce qu'on s'y est pris trop tard; ce serait bien d'en prévoir une en 2020.

- *Don et aide financière:*

- *un don de 1000,00 \$* a été versé à Centraide pour une 4^e année consécutive ;
- *la bourse de 1000,00 \$* a été versée à une étudiante, petite-fille d'André Biron. Le CA a revu les critères d'attribution de la bourse dans le but de s'assurer que la bourse sera accordée à chaque année même si aucun descendant d'un membre de l'AREP n'en fait la demande ;
- *le montant de 50 \$* pour une inscription à FolieTechnique n'a pas été demandé cette année.

- *Sujets divers :*

- le protocole entre l'AREP et Polytechnique n'a pas été renouvelé depuis décembre 2017. Le départ à la retraite du directeur des Ressources financières et matérielles et celui de la directrice du service des Ressources humaines en sont sûrement en partie la raison. La réunion prévue entre le CA de l'AREP et la Direction au début de l'année 2019 a été annulée et aucune autre date n'a été prévue. Les 2 principaux sujets que le CA veut mettre à l'ordre du jour sont les suivants: l'adhésion automatique à l'AREP lors du départ à la retraite (résolution adoptée lors de l'assemblée générale de l'an dernier) et une définition claire du terme « retraité » ;
- le dossier décarbonation et investissements éthiques : le sujet est à l'ordre du jour de la présente assemblée ;
- le site WEB de l'AREP a été mis à jour ;
- la rencontre avec les futurs retraités et celle avec les retraités de l'année lors de la Cérémonie des années de reconnaissance : Céline et Roger ont rencontré les futurs retraités dans le cadre de la formation offerte par Polytechnique aux futurs retraités; Roger a assisté à la cérémonie des années de reconnaissance et a eu l'occasion de discuter avec plusieurs personnes retraitées et avec des membres de la Direction de Polytechnique. On y a souligné les « 50 années » du professeur April ;
- une demande de rencontre faite par les associations de professeurs retraités de l'UdM et de l'UQAM : le CA de l'AREP a fait le point en leur signifiant que notre association regroupait toutes les catégories de personnel retraité de Polytechnique. Un sondage a été effectué pour faire l'état de la situation des associations et le CA y a répondu. Nous attendons les développements.
- une discussion avec le Bureau de la retraite concernant
 - a) indexation 24,2% à 31,3% *sans rétroactivité* : l'ajustement s'est fait mais il n'y a pas eu de rétroactivité pour l'année 2018. Suite à une lettre du président à ce sujet, Madame Beaulieu, directrice du Bureau de la retraite, a répondu que, dans les ententes, il n'a jamais été question de rétroactivité. Le président a alors répondu que cette information aurait dû se trouver dans la lettre que le Bureau de la retraite a envoyé à toutes les personnes retraitées. *Dossier clos.*
 - b) calcul détaillé de la rente : à compter de décembre 2019, le Bureau de la retraite fournira à chaque personne retraitée, les détails de calcul de sa rente. Le Comité de retraite a donc accepté notre demande et il a accepté d'en défrayer les coûts.
- Remerciements aux membres du CA, à la conseillère et au conseiller, ainsi qu'aux membres du Comité de retraite nommés par les personnes retraitées.

Le président répond aux questions. Les membres applaudissent et remercient le président pour son rapport.

5. **Décarbonation et investissements éthiques**

À l'aide de diapositives comprenant des diagrammes et des illustrations, Bruno présente le dossier sous les thèmes : Que s'est-il passé dernièrement ? Et événements à venir ! Les principaux éléments du dossier sont :

- Les données du Rapport spécial du GIEC du 8 octobre 2018 intitulé « Summary for Policymakers » sur l'importance de diminuer les gaz à effet de serre ;
- Le rapport sur le Climat au Canada, publié le 4 avril 2019, sur le réchauffement climatique au Canada qui est en moyenne le double du réchauffement mondial ;
- De l'information sur la conférence « Changements climatiques : subir passivement ou réinventer nos sociétés », tenue en avril dernier à Polytechnique;
- Un article du Devoir mentionnant que l'administration de la Ville de Montréal compte poser des gestes afin de faire de Montréal une ville carboneutre d'ici 2050 et un autre article annonçant que la Ville de Montréal prend position pour un désinvestissement des énergies fossiles, notamment de ses fonds de retraite ;
- Des manifestations de jeunes qui s'inquiètent pour la planète;
- La création d'un Comité de travail sur l'investissement responsable au sein du Comité de retraite de la Corporation de l'École Polytechnique.

Bruno répond aux questions. Le président remercie Bruno pour son rapport qui est un excellent outil de sensibilisation pour nos membres. Bruno est vivement applaudi par les membres. La présentation se retrouvera sur notre site WEB dans les prochains jours.

6. Rapports du trésorier et du vérificateur

Claire Biron, trésorière, débute sa présentation en remerciant le président pour ses encouragements et sa confiance. Elle remercie également Jean-Guy Deschênes, ancien trésorier et vérificateur, et Doris McNeil pour leur soutien.

À l'aide de diapositives, Claire présente les rapports financiers (Produits et charges et Bilan). Entre le 1^{er} mai 2018 et le 30 avril 2019, les revenus se sont élevés à 10 836,25\$ alors que les dépenses ont totalisé 6 841,52\$ générant ainsi un excédent de 3 994,73\$. L'avoir des membres est maintenant de 56 967,12\$.

Jean-Guy Deschênes, vérificateur, se déclare satisfait de la qualité de la tenue des livres et du rapport présenté. Il dit que Claire, Roger et lui-même ont eu quelques discussions et qu'ils se sont entendus sur la façon de présenter les rapports.

Aucune question ne vient de la part des membres. Claire mentionne que l'AREP compte actuellement 388 membres.

La trésorière présente ensuite le budget prévisionnel pour 2019-2020 qui comprend des données presque identiques aux revenus et dépenses de l'année 2018-2019, sauf en ce qui concerne les charges pour les activités sociales pour les membres car le CA espère que le nombre de ces activités augmentera ; compte tenu de cette prévision, le surplus ne serait que de 265,00\$.

Claire est chaudement applaudie par les membres.

7. Élections

Céline Lemire agit à titre de présidente d'élection.

Céline rappelle aux membres que ce sont les postes de président et de secrétaire qui sont en élection et que le poste de vérificateur est également vacant car Jean-Guy Deschênes a été nommé l'an dernier pour terminer le mandat de André Biron. De plus, l'assemblée générale est appelée à recommander une personne retraitée pour combler le poste de membre au Comité de retraite sans droit de vote, personne qui sera proposée lors de l'assemblée générale du Régime de retraite.

- a) *Au poste de président* : Ginette Gareau propose la candidature de Roger Martin, appuyée de Pierre Carreau. Il n'y a pas d'autre mise en candidature. Roger accepte et est élu par acclamation au poste de président pour un mandat de deux ans.
- b) *Au poste de secrétaire* : Carole Amyot propose la candidature de Doris McNeil, appuyée de Jean-Guy Deschênes. Il n'y a pas d'autre mise en candidature. Doris accepte et est élue par acclamation au poste de secrétaire pour un mandat de deux ans.
- c) *Au poste de vérificateur* : André Tanguay propose la candidature de Jean-Guy Deschênes. Élisabeth Bernier propose la candidature d'André Tanguay. Jean-Guy se désiste et André accepte le poste de vérificateur en demandant à Jean-Guy de le guider et de l'assister dans sa tâche; ce dernier l'assure de sa collaboration. André Tanguay est donc nommé au poste de vérificateur pour un mandat de deux ans.
- d) *Comité de retraite : recommandation au poste de membre du Comité de retraite sans droit de vote* : Le CA a approché quelques membres pour leur offrir de se présenter. Michel Perrier a accepté de relever le défi et le CA recommande sa candidature. Richard Hurteau s'adresse aux membres et explique les raisons pour lesquelles il va poser sa candidature lors de l'AGA du Régime de retraite : il a déjà été membre actif du Comité de retraite pour le groupe des professeurs et il était membre du comité lors de la restructuration et de la refonte du régime de retraite. Il estime donc être prêt à relever le défi. Michel Perrier reconnaît l'expertise de Richard Hurteau et il renonce donc à se présenter, mais c'est le 10 juin que le choix du candidat se fera, lors de l'assemblée générale du Régime de retraite. *Dossier à suivre ...*

8. Nouveaux membres et personnes retraitées décédées, 1^{er} mai 2018 au 30 avril 2019

Les membres ont déjà reçu la liste des nouveaux membres et des personnes retraitées décédées.

Le président invite les membres à observer une minute de silence à la mémoire des personnes retraitées décédées durant la dernière année.

9. Rapport du Comité de retraite

a) Rapport du Comité par le Président, Monsieur Dominic Cappe

Dominic Cappe se présente et fait part à l'assemblée des faits saillants de notre régime de retraite en cinq points. Les principaux éléments de son rapport sont :

- *La composition du Comité de retraite* au 31 décembre 2018 ;
- *Les faits saillants* : Monsieur Cappe souligne qu'il effectue en ce moment son 3^e mandat à la présidence du Comité de retraite – il y a eu dépôt d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2017 – la formule d'indexation des rentes de l'ancien volet est passée de 24,2% à 31,3% de l'IPC – le versement du supplément de 7,1% lors de l'indexation du 1^{er} janvier 2019 pour ajuster l'indexation accordée le 1^{er} janvier 2018 (sans rétroactivité) – la mise en œuvre de l'indexation des rentes du nouveau volet applicable les 1^{er} janvier 2019, 2020 et 2012 – la formation d'un comité de travail sur l'investissement responsable – la sélection d'un nouveau membre externe pour siéger au comité - le rendement de la caisse en 2018 s'est situé à -3,23% ; ce rendement réalisé au 4^e trimestre de 2018 a eu un effet négatif sur la situation financière estimée du régime au 31 décembre 2018 – quelques informations sur les rendements des placements ;

- *La situation financière du régime* : l'estimation de la situation financière du régime au 31 décembre 2018, selon l'approche de continuité, affiche un léger rebond – tous les détails concernant les rendements du régime seront expliqués lors de la prochaine assemblée générale du régime ;
- *Les priorités et perspectives pour 2019* : le rendement de la caisse pour 2018 à 6% comparé à son indice de 7,5% - la politique de financement est à venir au courant de l'année - le 28 mai prochain, consultation auprès des syndicats et associations afin de recueillir les questions et préoccupations de chacun concernant les investissements responsables ; les résultats seront présentés lors de l'assemblée générale du Régime de retraite le 10 juin prochain – les relevés annuels seront expédiés par la poste le 5 juin 2019 - la lettre qui sera envoyée aux personnes retraitées en décembre prochain inclura plus de détails sur le calcul de l'indexation de la rente ;
- *Les investissements responsables et le mandat du comité de travail* : consulter des spécialistes dans le domaine de l'investissement responsable afin de connaître les tendances, approches, incidences, etc. – consulter des sociétés et des universités dont le régime de retraite a déjà établi une stratégie ou a adopté des principes d'investissement responsable – selon le résultat des recherches, recommander un plan d'action au Comité de retraite – examiner la pertinence de devenir signataire des principes pour l'investissement responsable des Nations Unies – examiner la pertinence de mettre en place une politique d'investissement responsable – faire régulièrement rapport de ses travaux au Comité de retraite et présenter les activités réalisées à d'autres instances de Polytechnique, sur demande du Comité de retraite.

b) Période de questions

Monsieur Cappe répond à plusieurs questions concernant les rendements de la caisse de retraite, le maintien du montant des pensions (pas de variation due au niveau de rendement), la politique de placement, etc. De plus, il invite les membres à consulter le site WEB du Régime de retraite et à assister à l'assemblée générale du Régime de retraite le 10 juin prochain. Le Président de l'AREP remercie Monsieur Cappe et ce dernier est chaudement applaudi par les membres.

10. Présentation du Directeur de l'administration et des ressources, M. Steven Chamberland

Monsieur François Bertrand, Directeur général adjoint et Directeur de la formation et de la recherche est venu saluer les membres avant la présentation.

Les principaux éléments de la présentation du Directeur M. Chamberland sont :

- *Le plan stratégique 2018-2023* dont le thème est : Créons l'avenir. Polytechnique s'est doté d'un nouveau plan stratégique ambitieux qui est disponible sur le site WEB de Polytechnique ;
- *La progression du nombre d'étudiants* à tous les niveaux ;
- *L'agrandissement et le réaménagement du CAMPUS de Polytechnique* : le pavillon JAB se libère et Polytechnique veut l'acquérir et y aménager un tunnel vers l'édifice principal. Le projet a été accepté par le Gouvernement du Québec – la rénovation et le réaménagement du pavillon principal, dont le

département Génie chimique et matériaux – la construction d'un pavillon souterrain face au pavillon JAB et connecté au pavillon Lasonde pour rapatrier les sociétés techniques ;

- *Le CNRC* semble vouloir quitter le Campus et Polytechnique voudrait ce pavillon pour y installer toutes les disciplines relatives à l'eau ;
- *La collation des grades*, dont la cérémonie se déroulera au Palais des congrès ;
- *La Station Polytechnique* : le projet comprend le dépôt d'une voiture de métro MR-63 dans l'atrium du Pavillon Lasonde. La mission de ce lieu : améliorer le bien-être et la santé mentale des étudiants ;
- *Un pavillon vert* dans le stationnement extérieur.

Le Directeur de l'administration et des ressources répond ensuite aux questions et mentionne que tous les nouveaux aménagements du campus remplacent le projet d'agrandissement dans le quartier Outremont. Monsieur Chamberland est chaudement applaudi par les membres qui ont apprécié sa présence et sa présentation.

11. Période de questions

Aucune question n'est soulevée.

13. Clôture de l'assemblée

Le président invite les membres à se rendre à la Galerie Rolland où un repas sera servi. Il est proposé par Lucette DeGagné et appuyé d'André Tanguay, « de lever l'assemblée à 12h12 ».

Adopté à l'unanimité.

DM, le 6 juin 2019